Compte Rendu de séance
du Conseil Municipal de Loché-sur-Indrois

Séance du 17 Janvier 2019

Réuni en session ordinaire sous la présidence du maire, Nisl JENSCH, le conseil a pris les décisions suivantes :

Programme d'investissements 2019

Sécurisation de la Traversée du bourg 2019

- **a validité** le programme de sécurisation du bourg 2019 comprenant :

➢ *Rue de la mairie :* - face à l'école : création de 2 places de stationnement,
- face à la mairie : implantation de potelets sur trottoir
- au n° 23 et 25 : marquage de 2 places de stationnement sur chaussée
- Place du Monument : marquage d'un zebra, portion avec sens unique en montant, marquage de stationnement en épis longeant les logements, et d'autres en haut de la Place, interdictions de stationner.

➢ *Rue des Platanes :* - marquage d'une ligne discontinue pour délimiter la chaussée et d'une ligne continue pour guider l'engagement sur le pont,
- marquage de places de stationnement sur la chaussée,
- installation d'un radar pédagogique mobile.

- **a validité** le budget prévisionnel de travaux s'élevant à 18 200 € HT dont 1 500 € € pour la maîtrise d'œuvre, soit 19 700 € HT,
- **a désigné** l'entreprise Bureau d'Etudes et Infrastructures, représentée par M. Pellet comme maître d'œuvre,
- **a décidé** de solliciter une subvention DETR 2019 ainsi qu'une subvention au titre des amendes de police pour l'achat du radar pédagogique mobile.

Pour une démarche Eco-citoyenne

- **a pris connaissance** du devis de l'entreprise Dos Santos pour le terrassement et la mise en œuvre d'une plateforme béton ainsi que pour l'aménagement de cases par assemblage de blocs préfabriqués pour la réception des déchets végétaux. Ce devis s'élève à 26 431,50 € HT.
Un deuxième entrepreneur a également été consulté, la Sarl Héroux qui devait proposer un projet d'aménagement de plateforme avec cases formées de murs en béton. Ce devis n'ayant pas été réceptionné, M. le maire propose de se baser sur le devis de la Sarl Dos Santos pour élaborer le budget prévisionnel du projet avec toutefois la possibilité de négocier à la baisse certains postes du terrassement. Les membres du conseil seront informés du chiffrage du projet de la Sarl Héroux. S'il s'avère moins couteux que le devis présenté, une seconde analyse sera faite par le conseil municipal.
- **a établi** le budget prévisionnel du projet avec le devis de la Sarl Dos Santos s'élevant à 26 431,50 € HT avec possibilité de négociation sur la partie terrassement.

Logements communaux

- **a validé** les devis suivants pour la réfection des logements :

Logements	Entreprises	Travaux	Coût HT
4 rue du Stade	Zahan	Isolation par l'intérieur de la façade vitrée et rafraîchissement des peintures intérieures	2 992,00
4 rue du Stade	Menuiserie Ebénisterie Service Plus	Remplacement de la porte d'entrée par 1 porte en bois 1 vantail	1 935,86

12 Place de l'Eglise	Menuiserie Ebénisterie Service Plus	Remplacement de 2 serrures à barillet des portes d'entrée	237,66
12 Place de l'Eglise	Zahan	Divers travaux de remplacement sanitaire et de réfection de peinture	1 366,00
12 Place de l'Eglise	Serelec 37	Remplacement de la VMC	784,00

- **Travaux**
- **a pris connaissance** du devis de la Sarl Charpentier pour le remplacement de gouttières sur différents bâtiments (salle de réunion, préau cantine, ancienne école),
- **a validé** le devis de la Sarl Menuiserie Ebénisterie Service Plus pour la pose d'une serrure sur le portillon de la cour de cantine, le remplacement d'une vitre de la salle de réunion et à la cantine, réglage d'une porte à la mairie pour un coût de 416,43 € HT,
- **a décidé** de solidifier le plafond qui s'affaisse du local rue des Platanes par la pose de lattes.

- **Voirie**
- **a pris connaissance** du programme de voirie 2019 qui fera l'objet d'un groupement de commande organisé par la CC Loches Sud Touraine qui comprendra la réfection par enrobé de : la voie de Rochefolles aux Fleurettes, la route des Moineaudières, le chemin d'Orsay, de la Boulaie, de la Recordière. Des fossés seront repris sur la route d'Orsay et à l'ancienne laiterie. Du calcaire sera également remis sur les chemins empierrés. Le budget voirie avoisinera les 50 000 € HT.
- **a autorisé** M. Baudet Antonin à traverser en souterrain les chemins de la Basse Lande n° 22 et 303 pour la pose de tuyaux pvc dans la mise en place d'un projet de drainage des parcelles qu'il cultive.
- **a autorisé** M. Pruvot Damien à traverser la VC n° 6 en souterrain pour le passage d'une buse pour rejoindre le fossé opposé plus profond nécessaire à l'écoulement des eaux de pluie suite à la création de son unité de méthanisation.

- **Cession**
- **a accepté** de vendre en l'état à M. Baudet Antonin le véhicule C15 pour la somme équivalente au contrôle technique réalisé.

- **Calendrier des manifestations 2019**
- **a défini et pris note** des dates des manifestations à venir :
  - 11 avril : Repas des aînés
  - 08 Mai : Commémoration
  - 26 mai : Randonnée gourmande
  - 15 juin : Festival des Jeunes
  - 22 juin : Foire aux escargots
  - 20 juillet : Journée détente

Informations diverses
- **a fixé** les dates des prochains conseils municipaux aux jeudis 14/02, 14/03, 11/04, 09/05, 13/06, 11/07, 12/09, 10/10, 12/11 et 13/12
- **est informé** :
  - des dates des prochaines réunions publiques dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial,
  - que le déménagement du pôle maternelle dans les classes de l'ancienne école rue du stade débutera le 08 avril prochain,
  - que la croix du Moulin du Puits, la Croix Molette et la Croix Boubin sont en cours de réinstallation,
- **a réfléchi** à la possibilité d'organiser des réunions publiques dans le cadre du Grand Débat, les contributions individuelles peuvent être déposées à la Mairie.

Le Maire,
Nisl Jensch

Affiché le 21.01.2019